

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 20 septembre 1968

Division  
des organisations internationalesORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LES DIVERS DOMAINES  
DE LA COOPERATION AUXQUELS LA SUISSE EST REPRESENTEEDOMAINE CULTURELConseil de la coopération culturelleReprésentation suisse

M. Oscar DUEBY, Secrétariat du Département fédéral de l'intérieur

M. Charles HUMMEL, Section UNESCO du DPF

Mandat

- l'élaboration, à l'intention du Comité des Ministres, de propositions concernant la politique culturelle du Conseil de l'Europe
- la coordination et mise en oeuvre de l'ensemble du programme culturel du Conseil de l'Europe
- la répartition des ressources du Fonds culturel

Programme culturel

- signaler à l'attention de tous les pays membres les idées, techniques et réalisations nouvelles de chacun d'entre eux et faciliter leur adaptation aux besoins des autres membres intéressés
- mettre en commun les expériences nationales et faire prendre conscience aux peuples de leurs communes responsabilités d'Européens
- accroître le potentiel de chaque nation
- promouvoir l'étude des questions particulières sur lesquelles son attention a été attirée par les résolutions des Conférences des Ministres européens de l'Education, qui ont pris pour principe de déterminer les questions particulières qui doivent être examinées en commun

- 2 -

- multiplier les instruments d'une coopération pratique entre éducateurs européens
- par une coopération étroite et organique, aider les Gouvernements à assurer à tout Européen une formation et un environnement propres à un renouvellement constant du génie créateur, qui le préparent à participer activement à une "civilisation des loisirs"
- faciliter les échanges de personnes et la circulation du matériel culturel entre les différents pays
- développer l'entraide entre les pays membres
- faire connaître, tant aux Européens qu'aux non-Européens les idées, les conceptions et les créations du génie européen, et préparer les Européens aux responsabilités qui leur incombent du fait de leur héritage culturel

### Comité de l'Enseignement supérieur et de la recherche

#### Représentation

- M. Urs HOCHSTRASSER, Délégué du Conseil fédéral aux questions d'énergie atomique
- M. Jacques COURVOISIER, Professeur à l'Université de Genève
- M. Henri ZWAHLEN, Professeur à l'Université de Lausanne
- M. A. MILLER, Professeur, Office central universitaire suisse, Zurich

#### Mandat

- assurer ou favoriser la coopération entre les nations européennes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche
- adresser aux Gouvernements et aux Organisations intergouvernementales européennes des avis et des recommandations sur des problèmes relevant de ce domaine
- réunir toute documentation, procéder à toutes études et faire paraître toutes publications utiles
- entretenir des relations avec les Organisations internationales intéressées dans l'enseignement supérieur et de la recherche
- promouvoir les relations entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Europe

Comité de l'Enseignement général et techniqueReprésentation

M. Eugène EGGER, Directeur du centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, Genève

M. Ernst GERBER, OFIAMT

Mandat

- ce Comité aura notamment pour mission de présenter au Conseil de la Coopération culturelle toutes recommandations ou projets utiles en vue de la réalisation du programme culturel
- ce Comité pourra, avec l'autorisation expresse du Conseil de la Coopération culturelle, adresser des recommandations, par l'entremise du Comité des Ministres, aux autres autorités ou organismes compétents en la matière

Comité de l'Education extra-scolaire et de la JeunesseReprésentation

M. Ernst HIRT, Ancien directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports, Bienne

M. Hans Ulrich AMBERG, Secrétaire général de la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, Zurich

M. Gustav MUGGLIN, Directeur de la Division des loisirs de la fondation "PRO JUVENTUTE", Zurich

Mandat

- ce Comité aura notamment pour mission de présenter au Conseil de la Coopération culturelle toutes recommandations ou projets utiles en vue de la réalisation du programme culturel
- ce Comité pourra, avec l'autorisation expresse du Conseil de la Coopération culturelle, adresser des recommandations, par l'entremise du Comité des Ministres, aux autres autorités ou organismes compétents en la matière

DOMAINE DE LA POPULATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Comité des Conseillers du Représentant spécial

Représentation

M. René GREVER, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Mandat

- le Comité est à la disposition du Représentant spécial du Conseil de l'Europe pour lui donner des avis sur les projets se référant à sa mission qui est, entre autres, d'inciter les Gouvernements et les Organisations compétentes à prendre, soit individuellement, soit par action concertée, des mesures susceptibles de permettre une solution des problèmes que les réfugiés nationaux et les excédents de population posent et peuvent poser aux pays européens

DOMAINE DE LA SANTE PUBLIQUE

Comité européen de Santé publique

Représentation

M. Arnold SAUTER, Directeur du Service fédéral de l'hygiène publique

M. Jean-Paul PERRET, Service fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- ce Comité a pour tâche de coordonner et superviser les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la santé publique
- il continue à exercer en outre les fonctions qui lui avaient été confiées en qualité de Comité d'experts en matière de santé publique, à savoir:
  - le contrôle du Comité de sélection et l'application du programme des bourses médicales
  - la supervision des travaux du Sous-Comité des spécialistes de problèmes européens

Sous-Comité de spécialistes des problèmes sanguinsReprésentation

M. A. HAESSIG, Professeur, Directeur du Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse

Mandat

- cet organisme continue les tâches qui incombaient à des groupes de travail et à des groupes de boursiers coordonnés dans le domaine de la transfusion sanguine et de la mise en commun des produits sanguins; le Comité suit l'évolution des progrès dans les domaines connexes aux deux conventions du Conseil de l'Europe concernant les produits sanguins et travaille à la réalisation d'un programme d'amélioration des techniques de la transfusion sanguine en Europe

DOMAINE SOCIALComité d'experts en matière de Sécurité SocialeReprésentation

M. Christoforo MOTTA, Office fédéral des assurances sociales

M. Hans WOLF, Office fédéral des assurances sociales

Mandat

- préparation d'une convention européenne de Sécurité Sociale

Comité SocialReprésentation

M. René GREVER, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Mandat

- examiner les questions sociales spécifiques qui lui seront renvoyées par le Comité des Ministres et donner à ce dernier son avis à leur sujet et, le cas échéant, recommander au Comité des Ministres la réunion de Comités d'experts ad hoc
- adresser au Comité des Ministres des suggestions sur d'autres questions d'ordre social que ce Comité pourrait utilement examiner
- échanger, à la demande des membres, des opinions sur les développements en cours et les questions d'intérêt commun dans le domaine de l'administration et de la politique sociales, afin de permettre aux administrations nationales de comprendre l'expérience acquise par les autres dans le même domaine et, si elles le désirent, de la mettre à profit
- il convient d'ajouter que la Charte sociale européenne confie au Comité social (ou à un sous-comité de celui-ci composé de représentants des Parties contractantes) des fonctions précises qui lui confèrent un rôle important dans le mécanisme de contrôle de son application
- ce Comité est permanent et, quand la Charte sociale européenne sera entrée en vigueur, il aura certaines fonctions institutionnelles relatives au contrôle de l'exécution de ces accords

Sous-Comité sur les fluctuations saisonnières de l'emploiReprésentation

M. Theodor WEBER, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Mandat

- préparation avec un expert consultant d'un rapport établi sur la base de réponses gouvernementales au questionnaire du Comité social et, éventuellement, préparation d'une recommandation

Comité mixte sur le statut européen des travailleurs migrantsReprésentation

M. Georg PEDOTTI, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Mandat

- étude des éléments à prendre en considération pour l'élaboration d'un statut des travailleurs migrants (état des législations nationales portant sur les travailleurs migrants, accords bilatéraux existants, établissement des normes communes)

DOMAINE DES PROBLEMES CRIMINELSComité européen pour les problèmes criminelsReprésentation

M. François CLERC, Professeur aux Universités de Fribourg et Neuchâtel

Mandat

- préparation et mise en oeuvre du plan d'action du Conseil de l'Europe dans le domaine de la prévention du crime et du traitement des délinquants

Comité sur le rapatriement des mineursReprésentation

M. Hans MUMENTHALER, Division de la police

Mandat

- élaboration d'une convention

Comité sur la valeur internationale des jugements répressifsReprésentation

M. Curt MARKEES, Division de la police

Mandat

- préparation d'une convention

Sous-Comité sur la répartition des compétences législatives et judiciaires en matière pénaleReprésentation

M. Curt MARKEES, Division de la police

Mandat

- élaboration d'une convention

Conférence des Directeurs d'instituts de rechercheReprésentation

M. Hans SCHULTZ, Professeur à l'Université de Berne

Mandat

- examiner les méthodes de recherche, développer les communications et la coordination dans le domaine de la recherche criminologique en Europe



DOMAINE JURIDIQUEComité européen de Coopération juridiqueReprésentation

Monsieur le Ministre Emmanuel DIEZ, Service juridique du DPF  
M. Michel de RIEDMATTEN, Division de la justice

Mandat

- mettre en application le programme juridique du Conseil de l'Europe et coordonner et superviser les travaux y afférents
- compléter ou modifier le programme juridique à la lumière notamment des recommandations de l'Assemblée et des propositions émanant des Gouvernements ou d'Organisations internationales
- créer, avec l'accord préalable du Comité des Ministres, pour la réalisation du programme juridique, des sous-comités ou des comités d'experts spécialisés et définir leur mandat
- examiner, le cas échéant, à la lumière des observations présentées par les Gouvernements ou l'Assemblée, les projets ou conclusions auxquels ont abouti les travaux des Comités d'experts spécialisés avant de soumettre lesdits projets ou conclusions au Comité des Ministres
- suivre l'évolution des travaux réalisés dans le cadre d'autres organisations ou organismes en vue d'aboutir à une coordination effective des travaux et de promouvoir une coopération dans des matières d'intérêt commun
- organiser, le cas échéant, des consultations entre les Gouvernements membres sur des questions d'intérêt commun et de nature juridique qui seront traitées dans un cadre autre que celui du Conseil de l'Europe
- examiner l'état des signatures et des ratifications des conventions relevant de sa compétence, ainsi que d'autres conventions internationales susceptibles de présenter un intérêt commun pour les États membres du Conseil de l'Europe
- exécuter toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées par le Comité des Ministres

Comité de spécialistes pour l'examen des mesures propres à encourager et à faciliter l'étude comparative des droits européens

Représentation

M. Michel de RIEDMATTEN, Division de la justice

Mandat

- organisation de rencontres entre juristes praticiens appartenant à tous les Etats membres
- coopération entre bibliothèques de droit européen
- préparation d'un glossaire européen de terminologie juridique

Comité d'experts pour l'élaboration d'une convention concernant les titres au porteur perdus ou volés

Représentation

M. Henri GUIBAN, Conseiller de la Banque pour les règlements internationaux, Bâle

Mandat

- le Comité a pour mandat d'élaborer une convention concernant les titres au porteur perdus ou volés

Comité d'experts sur l'immunité des Etats

Représentation

M. Mathias KRAFFT, Service juridique du DPF

Mandat

- examiner à la lumière des observations présentées au cours de la troisième Conférence des Ministres européens de la Justice, les problèmes que pose l'immunité des Etats, en vue de trouver la meilleure manière de résoudre les difficultés existant dans ce domaine, soit par l'élaboration d'une convention, soit par tout autre moyen jugé approprié à la suite d'un tel examen

Comité d'experts sur le lieu de paiement des obligations monétairesReprésentation

M. Henri GUIBAN, Conseiller de la Banque pour les règlements internationaux, Bâle

Mandat

- élaboration d'un projet de convention concernant le lieu de paiement des obligations monétaires

Comité d'experts concernant la publication des répertoires de la pratique des Etats en matière de droit international publicReprésentation

M. Paul GUGGENHEIM, Professeur à l'Université de Genève

M. Christian DOMINICE, Professeur à l'Université de Genève

Mandat

- coordonner les projets nationaux relatifs à la publication des répertoires de correspondance diplomatique et des autres textes constituant des sources de droit international

Sous-Comité pour l'étude du problème des privilèges et immunités des Organisations internationalesReprésentation

M. Jean CUENDET, Service juridique du DPF

Mandat

- examiner les questions relatives aux privilèges et immunités des Organisations internationales et des personnes affectées à celles-ci, ainsi que toute autre question connexe
- soumettre des projets de recommandations en vue d'aboutir, dans la mesure du possible, à une attitude commune des Gouvernements européens en cette matière, sans toutefois aller jusqu'à l'élaboration d'un texte conventionnel

Comité d'experts pour l'harmonisation de la notion de "délai"Représentation

M. Michel de RIEDMATTEN, Division de la justice

Mandat

- ce Comité a pour mandat d'établir les instruments les plus adéquats (recommandation ou convention) pour la réalisation d'une unification ou harmonisation européenne de la notion de "délai"

Comité d'experts en matière de brevetsReprésentation

M. Joseph VOYAME, Bureau de la propriété intellectuelle

M. Ernst LIPS, Bureau de la propriété intellectuelle

Mandat

- le mandat de ce Comité porte sur l'ensemble des questions "brevets et marques"
- ce Comité, aux termes de la Convention européenne sur la classification internationale des brevets d'invention, a pour mandat de "poursuivre l'élaboration de la classification internationale et de donner aux Parties contractantes son avis sur toute modification qui pourrait être proposée par l'une d'elles"

Groupe de travail sur la classification internationale des brevetsReprésentation

M. Ernst LIPS, Bureau de la propriété intellectuelle

Mandat

- ce Groupe prépare, pour le Comité d'experts en matière de brevets, l'élaboration des classes et sous-classes de classification

Comité d'experts en matière de transports internationaux d'animauxReprésentation

M. Andreas NABHOLZ, Office vétérinaire fédéral

Mandat

- le Comité a pour mandat d'élaborer un projet de convention sur la réglementation internationale des transports d'animaux

Comité d'experts en matière de formalités de frontièreReprésentation

M. Louis DESSIBOURG, Police fédérale des étrangers

M. Jean QUELOZ, Direction générale des douanes

Mandat

- étude des problèmes posés par les visas
- proposition de carte-passeport
- simplification des formalités de contrôle dans les aéroports
- simplification des formalités pour les voyages maritimes
- suppression des attentes dans les gares frontières
- voyage des enfants
- contrôle douanier des touristes

Comité d'experts sur la responsabilité civile des automobilistesReprésentation

M. Alois PFISTER, Division de la police

Mandat

- étude de l'étendue des risques couverts par l'assurance obligatoire des automobilistes
- étude de l'opportunité de renoncer au principe de la "faute" en relation avec l'indemnisation des dommages causés par des véhicules à moteur, en vue d'examiner les possibilités d'harmonisation en la matière

Comité d'experts juridiques pour la Radiodiffusion et la TélévisionReprésentation

M. Rudolf de REDING, Berne

Mandat

- proposer les mesures nécessaires à la mise en oeuvre éventuelle des Recommandations des bureaux internationaux réunis de Berne; par la suite, les Délégués des Ministres ont élargi ce mandat en autorisant le Comité à étendre ses activités à l'ensemble des problèmes relatifs à la radiodiffusion sonore et à la télévision

DOMAINE DES DROITS DE L'HOMMEComité d'experts en matière des Droits de l'HommeReprésentation

Mlle Martina BESOMI, Service juridique du DPF

Mandat

- étudier les problèmes afférents à la Convention européenne des Droits de l'Homme

DOMAINE ECONOMIQUEComité de hauts fonctionnaires pour les vins et les spiritueuxReprésentation

- M. Jean RUFFY, Ancien chef de la Subdivision du Contrôle des denrées alimentaires du Service fédéral de l'hygiène publique  
M. Roger MORY, Régie fédérale des alcools  
M. Louis ARNOUX, Division de l'agriculture

Mandat

- le Comité a pour mandat de préparer des textes conventionnels sur les vins et spiritueux à l'exclusion des bières et des cidres

Groupe de travail pour la protection des consommateursReprésentation

- M. Harry TSCHANNEN, Adjoint du Bureau fédéral de la consommation

Mandat

- examen des problèmes a) de la publicité de nature à induire en erreur le consommateur  
b) de l'éducation du consommateur

DOMAINE DE LA SAUVEGARDE DE LA NATUREComité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturellesReprésentation

M. Emile DOTTERENS, Directeur du Musée d'histoire naturelle, Genève

M. Theodor HUNZIKER, Inspection fédérale des forêts

Mandat

- favoriser d'une manière générale la conservation de la nature et de ses ressources
- sauvegarder les milieux naturels, les paysages, les sites et, en particulier, ceux qui représentent des valeurs scientifiques particulières ou qui possèdent des beautés naturelles d'un intérêt exceptionnel
- promouvoir la création de nouvelles réserves naturelles de parcs nationaux et intereuropéens

Groupe d'étude ad hoc sur les pesticidesReprésentation

M. Emile DOTTERENS, Directeur du Musée d'histoire naturelle, Genève

Mandat

- déterminer les bases scientifiques et techniques au moyen desquelles un contrôle adéquat pourra être effectué, du point de vue de la vie sauvage quant aux essais, à la commercialisation et à l'emploi des pesticides
- dresser une liste de pesticides dont la toxicité, la sélectivité et/ou la persistance sont telles que des mesures spéciales de contrôle sont nécessaires pour sauvegarder la vie sauvage
- faire rapport au Comité d'experts en vue de l'établissement éventuel d'un Code européen sur l'emploi des pesticides



Groupe d'étude ad hoc sur la conservation des eauxReprésentation

M. Rodolfo PEDROLI, Vice-directeur du Service fédéral de la protection des eaux

Mandat

- analyse des études sur la conservation des eaux qui ont été effectuées pour le compte du Comité européen et du rapport de l'Assemblée

Comité d'organisation de la cérémonie de lancement de la Charte de l'eau et de la campagne publicitaire pour la conservation des eauxReprésentation

M. Otto JAAG, Professeur, Directeur de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux, Zurich

Mandat

- préparer la cérémonie de lancement de la Charte européenne de l'eau et la campagne publicitaire pour la conservation des eaux

Comité d'experts sur la pollution de l'airReprésentation

M. Dieter HOEGGER, Président de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air, Chef du Service du travail de l'OFIAMT, Zurich

M. Theodor MUELLER, Chef du Département de la santé publique de la Ville de Bâle

Mandat

- mettre en oeuvre le programme de travail en matière de pollution de l'air arrêté par le Comité des Ministres sur rapport du Comité ad hoc
- préciser et suivre les travaux des experts consultants dont la désignation serait prévue et examiner leur rapport
- examiner les rapports qui lui seront transmis par les différentes Organisations internationales
- convoquer, le moment venu, une deuxième Conférence européenne sur la pollution de l'air

ORGANES DE L'ACCORD PARTIEL DANS LE DOMAINE SOCIALComité de Santé publique (A.P.)Représentation

M. Arnold SAUTER, Directeur du Service fédéral de l'hygiène publique

M. Jean-Paul PERRET, Service fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- dans le domaine de l'hygiène publique, ce Comité permanent d'experts doit procéder à un échange de vues sur la législation concernant la Santé publique, d'organiser entre les pays l'échange du personnel médical, d'étudier la mise en oeuvre des conventions et recommandations proposées par l'Organisation Mondiale de la Santé et d'examiner les meilleurs moyens de lutte contre les maladies et les épidémies

Sous-Comité sur l'emploi des substances toxiques en agricultureReprésentation

M. Hans FORSTER, Ancien chimiste de la Ville de Zurich

Mandat

- poursuit des travaux sur la très complexe question de la quantité de résidus de pesticides admissible pour l'homme qui est le sujet majeur de ses études. Il poursuit également l'étude des résidus dans les produits agricoles qui constituent des articles importants pour le commerce international et se propose de publier ultérieurement des recommandations semblables à celles établies pour les colorants par le Sous-Comité pour le contrôle sanitaire des denrées alimentaires

Sous-Comité pour le contrôle sanitaire des denrées alimentairesReprésentation

M. Jean RUFFY, Ancien chef de la Subdivision du contrôle des denrées alimentaires du Service fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- le but de ce Sous-Comité, créé par le Conseil consultatif de l'Organisation du Traité de Bruxelles, est d'étudier les diverses substances ajoutées intentionnellement aux aliments (par exemple, matières colorantes, agents de conservation) en vue de s'assurer de leur innocuité et de combattre le danger d'"intoxication de la chaîne alimentaire" dans les Etats membres

Groupe de travail sur les substances aromatiquesReprésentation

M. Marcel MOTTIER, Service fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- classification des agents d'aromatisation réellement utiles dans chaque pays
- établissement d'un inventaire des matières aromatisantes admissibles du point de vue toxicologique

Sous-Comité des questions pharmaceutiquesReprésentation

M. Jean-Pierre BERTSCHINGER, Service fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- ce Sous-Comité, créé par le Conseil consultatif de l'Organisation du Traité de Bruxelles, étudie un certain nombre de questions concernant la fabrication, le contrôle et la vente des produits pharmaceutiques

Groupe de travail sur les statistiques du CancerReprésentation

M. Meinrad SCHAER, Professeur, Directeur de l'Institut de Médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich

Mandat

- ce Groupe de travail est chargé de déterminer s'il est possible d'établir une comparaison entre les données fournies par les différentes statistiques du cancer dans les divers pays membres, d'entreprendre, le cas échéant, des études susceptibles de faire apparaître tous les facteurs qui pourraient avoir une corrélation avec les diverses formes de cancer et de formuler des recommandations propres à permettre à l'avenir d'effectuer des comparaisons entre les divers Etats membres

ORGANES DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ELABORATION  
D'UNE PHARMACOPEE EUROPEENNE

Commission européenne de pharmacopéeReprésentation

M. Jakob BUECHI, Professeur, Ecole polytechnique fédérale, Zurich

M. André MIRIMANOFF, Professeur, Directeur du Laboratoire de pharmacognosie et galénique de l'Université de Zurich

M. Lux ANKER, Office fédéral de l'hygiène publique

Mandat

- détermine les principes généraux applicables à l'élaboration de la pharmacopée européenne
- décide des méthodes d'analyse
- fait le nécessaire pour la préparation des monographies à inclure dans la pharmacopée et à adopter ces monographies
- recommande la fixation des délais dans lesquels ses décisions d'ordre technique relatives à la pharmacopée devront être mises en application sur les territoires des parties contractantes